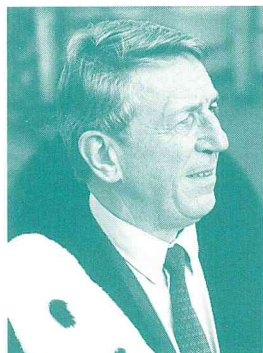


Arthur Bodson



*Recteur de
l'Université de Liège*

Amantibus **A ceux qui aiment notre Université**

En 1991, le Gouvernement de la Communauté française de Belgique a décidé d'un mode entièrement nouveau de financement des nouvelles constructions universitaires et du gros entretien des constructions existantes. Il a versé à chaque université une somme parfois très importante, en laissant à l'institution le soin à la fois de faire fructifier ce capital et de l'utiliser au mieux. La somme versée devait couvrir les besoins des années 1992 à 1998. Nous vivons

ici aujourd'hui, dans ce bâtiment des *Amphithéâtres de l'Europe*, une étape importante de l'exécution de ce plan septennal. Le bâtiment a été inauguré ce matin. M. l'Administrateur a exposé à cette occasion tout ce qu'il faut savoir de l'exécution du plan 1992-1998. Je l'en remercie.

Que l'on me permette de redire notre reconnaissance au Gouvernement de l'époque, dont faisaient partie M. le Ministre J.-P. Grafé, qui est aujourd'hui notre Ministre de tutelle, et M. le Ministre Y. Ylief, qui est des nôtres ce soir. C'était lui qui était à cette époque notre Ministre de tutelle. Messieurs les Ministres, vos actes vous suivent et j'espère que, pour chacun de vous, c'est une chose bien agréable aujourd'hui.

Il faut aussi signaler que la dotation reçue a été remarquablement bien utilisée dans son placement, dans son utilisation, dans le respect des prix et du plan initial. Nous le devons à la Commission des bâtiments constituée par le Conseil d'Administration, et à la petite commission qui a piloté la gestion des capitaux. Nous le devons aussi à nos Services des Ressources immobilières et des Ressources financières.

Le Gouvernement a fait confiance aux universités, à la nôtre en particulier. Pas un franc de ce budget extraordinaire n'a été détourné de sa destination : les dernières décisions viennent d'être prises dans ce sens par le Conseil d'Administration qui a adopté en septembre un plan budgétaire important pour clôturer ce dossier. Globalement, six Facultés sur huit sont satisfaites. Reste, pour l'essentiel, à transférer les candidatures en Médecine et une grosse partie des Sciences appliquées.

M. l'Administrateur a bien démontré ce matin que la fin du transfert coûtera environ 2,5 milliards de FB.

Le *Quinzième Jour*, qui est notre presse libre, décerne volontiers des éloges ou des blâmes : Grande dis', Satis', Recalés, etc. Aujourd'hui, j'ai le regret de recalcer solennellement le *Quinzième Jour* pour son titre : « Transfert au Sart Tilman : il manque un milliard. »

La conclusion de tout ceci est simple. La confiance paie et puisque l'initiative gouvernementale de 1991 aboutit à une réussite, il faut dès à présent, Monsieur le Ministre, préparer un plan 1999-2005 pour achever l'œuvre entreprise.

En attendant le plan futur, bienvenue à tous dans nos nouvelles installations !

« Celui qui taille les colonnes ou qui élève un côté d'un bâtiment n'est qu'un maçon; mais celui qui a pensé tout l'édifice et qui en a toutes les proportions dans sa tête est le seul architecte. » La phrase est de Fénelon et figure au *Grand Robert*, comme une définition.

Je tiens à exprimer à l'architecte, M. Daniel Dethier, et à tous les maçons qu'il a guidés, mon admiration et mes remerciements. Songeons aussi à tous les architectes et urbanistes qui, au fil des années, nous aident à faire de ce Domaine un fleuron de notre Patrimoine.

Cette nuit, inquiet de l'achèvement des préparatifs, je suis passé par ici. L'équipe du dernier nettoyage accomplissait sa tâche; son chef m'a rassuré et recommandé d'aller dormir. C'est à eux aussi que nous devons d'être ici dans de bonnes conditions. Je les remercie et je saisis l'occasion pour leur dire combien, la nuit ou au petit matin, c'est un rare plaisir d'entendre une nettoyeuse chanter en travaillant ou de partager son café.

Mesdames,
Messieurs,

Dans un an, un nouveau recteur commencera un mandat de quatre ans à la tête de notre Université. La vieille tradition de notre Maison était, dans ce cas, la suivante : la rentrée académique était présidée exclusivement par le recteur sortant et le nouveau gardait un silence modeste et prudent, se contentant, en fin de séance, de recevoir l'épi-

toge qui, désormais, dans les cérémonies, le distinguerait de ses collègues. Je suppose que l'idée sous-jacente à cette tradition était que, n'ayant encore rien fait, le nouveau n'avait encore rien à dire et qu'il convenait qu'il écoutât une dernière fois les sages propos d'un homme d'expérience.

En 1985, mon prédécesseur, M. le Recteur Betz, a rompu partiellement cette tradition en m'invitant à prendre la parole en fin de séance et j'ai adressé à l'assemblée une brève allocution intitulée « *Sperantibus, potentibus* » (À ceux qui ont l'espoir, à ceux qui ont le pouvoir). Je crois qu'il faut aller plus loin qu'il y a onze ans et que ceux qui seront là dans un an auront surtout le désir d'entendre le nouveau recteur parler du présent et de l'avenir. Qui plus est, votre patience et votre indulgence ont des limites : si les dieux me prêtent vie et si, dans un an, je vous parlais encore, vous m'entendriez pour la treizième fois dans la même circonstance. Il suffit. Ne tentons pas les dieux. C'est pourquoi le douzième discours de rentrée que j'ai l'honneur de vous faire aujourd'hui sera le dernier. N'en concluez pas, s'il vous plaît, que je m'offre à partir de ce jour une année sabbatique. Le travail ne manque pas et le monde ne s'arrête pas de tourner.

J'ai donné un titre à ce discours 1996 : « *Amantibus*. A ceux qui aiment notre Université. » Je m'en expliquerai plus loin. Préalablement, je ne puis passer sous silence certains sujets d'actualité. Je les ai choisis peu nombreux, de manière, je l'espère, à éviter l'ennui et la confusion. Ils ont ceci de commun qu'il s'agit de nouveautés dont chacune constitue à sa manière une petite révolution dans le domaine concerné. Je veux parler, d'une part, de deux virages périlleux à négocier, d'autre part, de deux initiatives pédagogiques pleines de promesses.

Les deux périls potentiels sont la conséquence de décrets récents. Il s'agit, en premier lieu, des décisions prises pour réduire le nombre d'étudiants; il s'agit, en second lieu, du nouveau mode d'élection des Autorités académiques, élections qui se feront en mai et en juin 1997.

Chacun de ces deux sujets mériterait de longs développements, chacun a donné lieu à des débats longs et parfois difficiles. Je n'en dirai que ce qui me paraît essentiel pour votre information.

1. La limitation d'accès à la profession de médecin généraliste induira à terme une importante réduction du nombre d'étudiants. L'interdiction de consacrer plus de trois ans aux deux premières candidatures en provoque une autre immédiatement.

Pour reprendre les choses dans l'ordre, on sait qu'une décision fédérale limitant le nombre de médecins généralistes a obligé le Gouvernement communautaire, et que ce dernier a obligé les universités, à prendre un certain nombre de mesures, qui doivent encore être affinées, pour éviter d'engager des étudiants dans des voies sans issue et pour leur permettre de bien s'orienter au plus tôt.

Ce qu'il faut souligner, c'est d'abord que, pour la première fois dans notre système universitaire, des obstacles infranchissables et un *numerus clausus* en cours d'études sont mis en place. Même pour des professions contingentes comme les notaires ou les pharmaciens, la régulation s'est faite en respectant la liberté de choix des étudiants. Nous devons, Monsieur le Ministre, continuer à mettre au point les modalités les moins dommageables de cette réforme à laquelle d'autres pouvoirs nous ont contraints.

Il faut souligner aussi, devant la Communauté universitaire, que ce serait une grave erreur de jugement de croire que ceci ne concerne que la Faculté de Médecine, une des plus importantes de l'Université. Si des adaptations budgétaires ne sont pas prévues pour compenser la perte d'étudiants et donc de financement qu'entraînera la réforme, c'est l'équilibre de toute l'Université qui est en jeu. Le mot d'ordre est simple : solidarité avec la Médecine, parce que nous vivons dans une structure budgétaire où tout est solidaire.

Quant à la limitation renforcée du droit de s'inscrire à des études supérieures en général, son effet sera plus rapide. Alors que l'étudiant pouvait doubler chaque année et qu'il pouvait en outre, s'il avait brûlé toutes ses cartouches à

l'Université, aller tenter à nouveau ses chances restées intactes dans l'enseignement supérieur non universitaire, il doit aujourd'hui, sauf dérogation, réussir ses deux premières candidatures en trois ans. En cas d'échec, il ne dispose plus que d'une chance ailleurs. L'affaire est, comme on dit, très technique, mais l'essentiel est bien que le nombre de cartouches à brûler est nettement plus limité qu'avant.

Les deux nouveautés dont je viens de parler ont en commun qu'elles constituent des freins renforcés à l'accès aux études. On pourrait les présenter comme bien douces à côté du *numerus clausus* à l'entrée pratiqué dans de nombreux pays. Elles n'en représentent pas moins un changement important du paysage qui nous était familier, si important que l'on peut même parler d'une révolution.

Souvenez-vous.

Depuis la guerre, l'inspiration politique unanime a toujours été que l'accès à l'enseignement supérieur devait être ouvert au plus grand nombre, qu'il fallait donner et redonner des chances à l'étudiant, que n'importe quel diplôme du secondaire devait donner accès à n'importe quelles études supérieures. Aujourd'hui, tout cela est caduc. Pour des raisons pédagogiques ? Ou sociales ? Ou stratégiques ? Ou de bon sens ? On peut craindre que non. On peut craindre que ce soit seulement le réalisme budgétaire qui ait inspiré ce revirement.

Cette mutation me fait d'abord dire aux étudiants que le défi qui leur est proposé n'est certainement pas insurmontable. Il faut s'y mettre plus tôt et plus fort. La connaissance précise des obstacles, dont nous allons les informer, leur dictera la conduite à tenir. Le pire serait qu'ils deviennent timorés et revoient leurs ambitions à la baisse. Ce serait désastreux pour eux, pour leur famille et pour la collectivité.

Il faut ensuite que l'Université comprenne qu'elle doit mieux accompagner les étudiants qui lui font confiance. L'orientation, la guidance, le bilan en fin de première année vont prendre une importance accrue. Il faut le vouloir et disposer des moyens pour le vouloir.

Il faut aussi, sans prétendre y faire la loi, se tourner vers notre enseignement secondaire, vers les athénées et les col-

lèges qui nous envoient leurs élèves. Ils sont pris de court. Il leur faut donc réfléchir vite et s'efforcer de placer dès maintenant leurs élèves devant des épreuves telles que celles de l'Université ne les surprennent plus. Le dialogue entre le secondaire et nous est plus que jamais nécessaire.

Enfin, on ne peut pas, dans de telles circonstances, ne pas reconsidérer la loi de financement, dont je vous reparlerai encore tout à l'heure. Cette loi ne prend en compte que le nombre d'étudiants car, il y a vingt-cinq ans, l'accroissement de ce nombre était un objectif politique essentiel. Aujourd'hui qu'il ne l'est plus, il faut avoir, d'abord, le courage de le dire et, ensuite, d'en tirer les conséquences, c'est-à-dire ne plus obliger les universités, pour survivre, à accroître leur nombre d'étudiants. Il y aurait en effet quelque chose d'hypocrite à placer le critère du nombre d'étudiants au centre du financement tout en s'arrangeant, en catimini, pour diminuer ce nombre.

2. Le second virage périlleux est lié à un décret de 1993 sur le mode d'élection des Autorités universitaires.

Jusqu'ici, la loi était que le recteur et le vice-recteur fussent élus en même temps par le corps académique (environ 400 professeurs) pour des mandats de quatre ans et que l'administrateur fût élu à un autre moment par le Conseil d'Administration (31 membres) pour un mandat de huit ans.

Peu après les élections rectoriales de 1993, sous M. le Ministre Michel Lebrun, deux modifications importantes ont été apportées à notre système électoral. La première : le mandat de l'administrateur sera désormais, comme les deux autres, de quatre ans au lieu de huit. La seconde : les trois personnes doivent être choisies la même année et presque au même moment, ce qui n'était jamais le cas. Le recteur et le vice-recteur seront élus en mai, l'administrateur le sera en juin. Tous les quatre ans, le scénario se reproduira. Une mesure transitoire a arrangé les bidons pour que les trois personnes actuellement en place soient sortantes en même temps.

Le décret voté sur ces questions l'a été sans consultation, ni du Conseil d'Administration, ni du Conseil académique.

De mauvais esprits — on le voit dans les documents parlementaires — ont parlé d'une évidente volonté gouverne-

mentale de politiser nos élections. Le Gouvernement a répondu que c'était la dernière des choses à laquelle il aurait pensé.

Il est délicat de préjuger des intentions et je m'en garderai bien. Cependant, je crois qu'on ne risque guère d'être contesté en disant ce qui suit :

1° Les votes sont secrets et chaque membre du corps académique, dans l'élection rectorale et vice-rectorale, garde son entière liberté d'appréciation; il doit en être aussi jaloux que de sa liberté académique. Faute de quoi, il faillirait à une mission qui lui est confiée par la loi et qui l'est à lui seul. Nos prédécesseurs ont mis cent ans pour obtenir, en 1924, cette prérogative. Ce qui est vrai du corps académique l'est aussi de chaque membre du Conseil d'Administration lorsqu'il s'agit d'élire l'Administrateur.

2° Avoir des opinions politiques, philosophiques, idéologiques marquées et proclamées ne doit jamais être un handicap pour accéder à une fonction d'autorité dans l'Université. C'est parfois même un signe de dynamisme et de dévouement à la collectivité et ce n'est en tout cas pas une tare. En revanche, ce n'est pas une tare non plus que d'être discret, voire secret, sur ses convictions. En d'autres termes, nos critères de choix sont d'une autre nature et l'Université en fait constamment la preuve. Remplacer nos critères par d'autres détruirait la confiance dont bénéficie largement notre Maison et éliminerait d'office ceux qui n'ont pas le goût d'être des porte-drapeau.

3° Je constate que le monde politique est en général très respectueux des décisions de l'Université en toute matière et, en particulier, en matière de nominations et de promotions. Si, par malheur, certains, en ce moment, dans le microcosme liégeois, méditaient de fausser le jeu normal, je leur dirais d'abord qu'ils ne respectent pas les institutions dont ils devraient être les garants. Je leur dirais ensuite, en écho à l'indignation que suscite actuellement dans l'opinion le jeu des influences et la confiscation indue de certains pouvoirs, je leur dirais, pour faire bref, que c'est moins que jamais le moment, surtout à Liège.

Je finirai ce tour de l'actualité par la mise en valeur de deux initiatives modestes, mais, à mes yeux, prometteuses, de notre Université.

1. La première est une initiative de la Faculté des Sciences. Dès la première candidature, dans chaque section, un cours sera fait, et en français, et en anglais; l'étudiant aura le choix, ou de l'un, ou de l'autre, ou des deux. Ceci ne demande pas de commentaire particulier. C'est une graine semée et j'espère qu'elle deviendra une plante adulte ou un bel arbre. Je tenais à saluer cette nouveauté et ses promoteurs.
2. La seconde initiative est plus générale. Divers reproches sont souvent adressés aux universités à propos de la formation qu'elles donnent à leurs étudiants. Il en a toujours été ainsi et ces critiques peuvent être stimulantes. Parmi les récriminations actuelles, on entend souvent dire que, si la formation dans chaque spécialité est généralement de bonne qualité, en revanche, "l'inculture générale" progresse dangereusement et que les étudiants sont gravement ignorants des réalités sociales, institutionnelles, politiques, géopolitiques, économiques, culturelles, etc. du monde dans lequel ils vont s'insérer. Que faire ? Certes, et on le sait trop peu, tout étudiant peut s'inscrire à d'autres cours isolés ou groupés que ceux qui font partie de son programme. Certains le font chaque année. Trop peu. De plus, cet effort supplémentaire n'est guère valorisé. C'est pourquoi le Conseil général des Etudes a préparé une série de suggestions qui devraient engager les étudiants à aller goûter davantage ce qui se sert aux tables voisines de la leur. A cet égard, l'Université est d'une richesse qu'ils ne soupçonnent généralement pas. Nous avons donc créé un nouveau titre propre à notre Université : *Escolier de Charlemagne*. Il sera décerné à tout étudiant qui, durant ses études à Liège, aura réussi des examens liés à une masse de cours de 240 heures au moins, cours étrangers à son cursus de base. Il y sera inscrit gratuitement et, pour guider les curieux, nous avons demandé à chaque Faculté de proposer un ensemble de cours regroupés autour d'un ou de plusieurs thèmes. La brochure intitulée *Devenez Escolier de Charlemagne* sera distribuée dans les prochains jours aux étudiants qui ont déjà réussi leur première candidature. Ils y trouveront, par exemple : Civilisation contem-

poraine, Philosophie, Organisation de la Société, Sciences de la vie, Sport, Architecture et Urbanisme, Economie, etc.

Notre vœu est que nos écoliers soient tentés et, plus tard, récompensés de leur curiosité intellectuelle. Je crois aussi que dans la vie, cette curiosité leur ouvrira les portes d'employeurs intelligents.

Je demande aux professeurs de faire bon accueil aux candidats escoliers et, dans un contexte où le cloisonnement entre Facultés a tendance à se renforcer, de les encourager, et même de les imiter. Le cloisonnement est réducteur et contraire à l'esprit universitaire.

Ce tour de l'actualité m'a déjà permis de dire comment on pouvait aimer ou ne pas aimer l'Université, de parler à ceux qui aiment l'Université, c'est-à-dire à ceux qui la construisent, à ceux qui respectent ses franchises et ses prérogatives légales, à ceux qui n'abusent pas de la loi de financement, à ceux qui rendent meilleur son enseignement.

En réalité, le titre de mon discours vous a été annoncé il y a onze ans, en 1985, ce qui témoigne, avouez-le, d'un bel entêtement. Permettez-moi de vous relire un passage de mon premier discours :

« Mais il reste une grande question. Cette Université a-t-elle un idéal, une philosophie, ou, comme on dit parfois, une âme ?

Nous ne sommes presque plus, budgétairement et techniquement, une université d'Etat.

Mais l'essentiel est-il budgétaire ou structurel?

Nos institutions d'Etat reposent sur une grande et vieille idée. Des mots tentent maladroitement de la

traduire. Ils ne sont pas exaltants (pluralisme, neutralité, d'autres encore) et il en résulte que, pour beaucoup, il nous manquerait ce qui fait la force des institutions privées : une philosophie, une idéologie mobilisatrice, exaltante, globalisante, qui donne un sens à toute la vie.

Je me suis fait, quant à moi, très jeune, une idée de notre caractère à travers quelques hommes.

Le premier fut Fernand Desonay, qui se cachait pendant la guerre dans mon village, où il risquait sa vie dans des opérations de commando, servait de chantre et m'enseignait la première déclinaison latine. Il incarnait la démocratie combattante.

Les autres furent mes maîtres, qui avaient des opinions fort diverses, dont ils ne parlaient guère, mais qui m'offraient, outre leur compétence, leur profond respect de mes convictions encore hésitantes. Ils m'ont appris à ne pas toucher à cet univers de sensibilité, d'irrationalité, de foi, de convictions que chacun porte en lui, qui est son bagage pour traverser la vie et qui est son bien le plus précieux.

La démocratie et le respect des consciences, c'est le fond de notre idéal et nous sommes dès lors accueillants et bienveillants à toutes les convictions qui le partagent.

Il y a plus.

Notre objectif doit rester le service de l'Etat ou, si l'on préfère, de la société, dans ses besoins fondamentaux de savoir, de culture, de découvertes, de progrès. Discrets envers les âmes, ne servant aucune idéologie, nous avons pour mission d'aller au-delà de celles-ci, si respectables qu'elles soient, et de n'avoir, envers les hommes, aucune exclusive, ni pour les faire travailler avec nous, ni pour les servir.

Cet idéal nous vient du fond des âges, il a imprégné l'idée républicaine à Rome, a traversé la culture européenne pour resurgir dans nos démocraties.

C'est une âme.

Elle doit séduire une jeunesse éprise de respect mutuel.

Arsène Soreil, qui a admirablement dit la fascination qu'exerçait sur lui, petit paysan, la ville de Liège, a écrit dans *Dure Ardenne* ces quelques lignes : « Voir Liège ! convoitise suprême de nos aïeux à têtes carrées. Parfois, n'y tenant plus, l'un d'eux voyageait toute une nuit, pour revenir la nuit suivante, ahanant sous le poids des "commissions", rapportant le beau pain blanc de fleur de farine, *li pan d'Lidge*, qu'on partageait ensuite entre chaumières. »

J'ai essayé de vous dire ce qu'est pour moi notre pain spirituel. Si nous savons le partager, si nous savons faire vivre notre âme, j'espère un jour vous tenir un dernier discours intitulé *Amantibus* : à ceux qui nous aiment. »

Nous y voilà !

Sept ans plus tard, en 1992, nous célébrions le 175^e anniversaire de notre Université. Pour en finir avec mes propres citations, je relève deux phrases que je vous adressais à cette occasion.

La première : « Je vous invite, lorsque vous lirez ou entendrez ULG, Université de Liège, à faire vôtre désormais cette belle lecture : *Universitas libertatis gentis*, Université de la liberté du peuple, et à ne jamais l'oublier. »

La seconde : « Comme les instituteurs ont été les soldats pacifiques de la République de France, les universitaires devraient être aujourd'hui ceux de l'Europe. »

Je terminais ce jour-là en disant : « Liberté de l'Université publique et vocation européenne de l'Université, voilà ce que m'inspirent en ce jour la géographie et l'histoire de Liège. »

A partir de ces citations, il n'est pas question de dresser un bilan : on ne fait pas bien cela soi-même. Le temps et les historiens font le tri. Il n'est pas davantage question de donner

des leçons ou de vaticiner : l'avenir est trop incertain et ne m'appartient pas. Je ne puis que vous dire, brièvement, ce qui, à mes yeux, mérite le plus d'attachement et donc le plus de soin dans notre Université, mis à part, bien entendu, l'enseignement et la recherche, dont il est inutile, je le sais, de plaider la cause devant vous.

1. Plus encore qu'en 1985, je suis attaché au pluralisme, à cette tolérance, à ce respect mutuel, à cette liberté du débat d'idées dont je vous parlais. Nous avons essayé de concrétiser cet idéal dans nos relations avec notre environnement scolaire, politique, urbain, régional. Nous avons dû nous battre, dans l'intérêt général, pour le réaliser dans le domaine hospitalier. Dix ans d'efforts pour collaborer avec tous les réseaux hospitaliers ont enfin abouti à nous permettre d'être les amis de tous. Nous avons aussi traduit notre ouverture dans l'encouragement aux associations, cercles et autres clubs qui animent l'Université. La nécessité grandissante de cette attitude est liée à deux mouvements profonds de notre temps. Le premier est que le monde se fait petit, que l'humanité se mélange et se rapproche, mais que nous touchons du doigt chaque jour davantage nos différences. Que faire d'autre sinon s'ouvrir avec fraternité et bienveillance à ce monde quotidiennement pluriel ? Le second mouvement est la peur du pluriel, le repli sur soi, l'hostilité à la différence, la certitude imbécile de sa supériorité et de ses raisons, cette imbécillité qui fait lancer les anathèmes et lâcher les tueurs. Reportez-vous en 1985. Vous verrez combien ces deux mouvements se sont accélérés et vous verrez aussi que le respect mutuel est plus que jamais la seule voie.

2. Plus encore qu'en 1985, je suis attaché à l'Université citoyenne, qui se met au service de la démocratie, dans tous ses besoins fondamentaux de savoir, de culture, de découvertes, de progrès. Que de raisons d'aimer l'Université dans sa nouvelle mentalité d'enseignement, qui est plus de cultiver les talents que d'éliminer les incapables, dans l'excellence de sa recherche, dans son insertion dans la société, dans son souci de répondre aux besoins et aux appels ! Nos progrès dans cette osmose ont été considérables et multiples. Il serait fastidieux de les rappeler ici, sauf par de simples mots-clés : cours préparatoires, orientation, guidance, cellule Emploi, cartes Ophemus, Escoliers de Charlemagne, investissements pédagogiques, succès extérieurs de nos chercheurs,

Maison de la Wallonie, Centre de formation des enseignants, Interface Entreprises-Université, Groupe Transport, Centre Environnement, et j'en oublie, avec, en plus, ces mille contacts particuliers et souvent inaperçus de tous nos collègues avec les pouvoirs publics ou privés. Je persiste à croire que, ici comme dans l'enseignement, c'est dans l'invisible que se passe l'essentiel.

Il est donc devenu risible de parler de la tour d'ivoire universitaire. On y entre plutôt comme dans un moulin, les écoliers et les milieux extérieurs y circulent à leur guise et peuvent pousser toutes les portes. Je ne puis d'ailleurs que constater que, chaque jour, de nouveaux appels, de nouvelles injonctions, de nouveaux reproches nous parviennent, qui visent à nous faire davantage encore participer à la vie collective. Ceci montre en tout cas que notre participation n'ira qu'en s'amplifiant.

Pour prendre encore un domaine où la sollicitation et le discours facile sont particulièrement bruyants, le Conseil des Recteurs, que j'ai l'honneur de présider, a beaucoup travaillé sur les relations Entreprise - Université. Notre Commission a été présidée par mon collègue M. Marcel Crochet, Recteur de l'UCL. Nous ferons connaître nos propositions avant la fin de 1996. Toutes les institutions ont apporté leur contribution à ce travail commun, sérieux et réaliste.

Que l'on se rassure donc et que l'on cesse de diaboliser le milieu universitaire quand on parle de sa manière de servir la collectivité. Nous ne demandons qu'à le faire mieux encore. Il n'y a qu'une chose dont l'Université soit incapable, par nature : c'est de faire sienne toute pensée unique, surtout si, de surcroît, celle-ci est simpliste, voire simplette.

3. J'ai aussi appris à aimer davantage mon Université quand je l'ai vue face aux épreuves. Les deux plus rudes que nous ayons connues naguère ont été, d'une part, une diminution légale et planifiée de nos ressources, d'autre part, une diminution illégale et non planifiée de ces mêmes ressources. Il a fallu compenser la première par un effort sur nous-mêmes qui nous a sauvés. « Tous au pied du mur ! » Il a fallu compenser la seconde par un recours à la Cour d'Arbitrage, contre notre propre pouvoir organisateur, incarné par notre Ministre de tutelle. C'est pour moi le souvenir le

plus pénible de ces années. D'abord parce que, quand on s'est mis, à l'exemple de sa famille, au service de l'État, et que l'on dirige une institution d'État, le dernier ennemi que l'on s'attend à affronter, c'est l'État. Ensuite, parce que les procédés employés pour nous amener à nous résigner sont descendus de plus en plus bas : menaces de rétorsion, propositions d'arrangement, marchandages. Il fallait sauver l'Université de la médiocrité du sacro-saint compromis, orgueil des pense-petit. Ici encore, elle a fait front.

Respectueuse, citoyenne, combative, l'Université de Liège me paraît encore mériter l'attachement que vous lui portez pour deux raisons.

4. La première tient à ce que l'attachement porté à une université ne se mesure pas à l'hostilité que l'on éprouve pour les autres. Je pense au contraire que les universités sont toutes sœurs et que quiconque en aime une, vraiment, doit les aimer toutes. C'est pourquoi, je vous invite plus spécialement à aimer votre Université pour l'action qu'elle a entreprise et qu'elle voudrait poursuivre en vue d'établir et de maintenir entre toutes une paix sans laquelle il n'y a pas de vraie fraternité.

En 1971, de vieilles et médiocres divisions sous-régionales et idéologiques ont été ranimées et exploitées pour obtenir un nouveau mode de financement des universités.

Rien en effet ne peut, hélas, être obtenu dans notre pays sans prendre appui sur ces divisions devenues mesquines, donc avilissantes et, en tout cas, sans rapport avec l'essentiel de la question. C'est pourquoi, certaines universités d'abord, et puis finalement toutes, se sont mises à cette époque à déployer leurs drapeaux pour conquérir, au nom des diverses devises qui s'y lisaient, une légitimité plus visible et — soyons lucides — des ressources nouvelles.

Aujourd'hui, 25 ans après cette loi de financement et ses transformations successives, les objectifs sont atteints. La plupart des revendications, des ambitions sont satisfaites. Il est donc inutile désormais de continuer à souffler sur des cendres refroidies.

C'est le contraire qu'il faut faire.

Aujourd'hui, en effet, le monde universitaire, toutes les universités, ont besoin de paix, elles ont besoin de pouvoir gérer sereinement, c'est-à-dire pour un terme suffisamment long, des ressources qui, fatalement, restent maigres. Elles ont aussi besoin de paix pour ne plus s'occuper que de leur premier devoir : le progrès de la connaissance et de sa diffusion.

Tous les recteurs pensent ce que je dis en ce moment. Aussi, lassés des vaines divisions, tremblant d'avoir à reprendre un combat entre eux ou, ensemble, contre un autre enseignement supérieur qu'on chercherait à leur opposer, les recteurs, réunis dans le Conseil qu'ils forment, ont fait des propositions précises pour stabiliser les conditions de financement sur une durée relativement longue, tout en prévoyant une possibilité de révision à intervalles réguliers.

Je ne vous cacherai pas que je déplore que ces propositions, faites à l'unanimité, n'aient jusqu'ici pas été entendues par ceux qui doivent les faire consacrer législativement. J'ose espérer que cette surdité ne trouve pas sa cause dans un désir d'entretenir la division. Je veux croire que ceux qui décident du mode d'allocation des moyens ne voient pas dans la perpétuation de la discorde un instrument pour régner (*divide ut imperes*) ou, pire, pour s'assurer des clients. Leur vraie mission est de bâtir avec nous tous un ensemble universitaire francophone fort, efficace et cohérent.

Aujourd'hui, faire quoi que ce soit pour dresser encore les universités les unes contre les autres ou, si l'on préfère, ne pas tout entreprendre pour leur procurer la paix qu'elles désirent, c'est nous affaiblir tous et c'est surtout commettre directement contre notre jeunesse la pire faute : détourner vers un vain combat les énergies et les faibles moyens disponibles à l'heure où l'enseignement des meilleures connaissances est presque le seul moyen qui reste à cette jeunesse pour trouver sa place dans un monde qui lui semble s'être brusquement fermé devant elle.

5. La paix, la solidarité retrouvées nous permettraient enfin de lancer ensemble nos étudiants au-delà de nos étroites frontières, au-delà de nos querelles de village. Le

territoire où ils devront se mouvoir, où ils devraient déjà se mouvoir à l'aise sous peine d'être marginalisés n'est pas, n'est déjà plus seulement notre Région, notre Communauté ou notre Pays. Certes, nous en sommes les citoyens et l'Université doit, je l'ai dit, en rester citoyenne, mais c'est sur un terrain bien plus large que se jouent, que se joueront les destinées de la jeunesse : l'Europe et le monde, mais d'abord et surtout l'Europe, à la fois inévitable et nécessaire. L'Université doit non seulement se préparer à l'Europe, elle doit la vouloir. Mieux : elle doit la faire désirer par ses étudiants et la situer dans l'ensemble du monde. Des mots-clés disent, ici aussi, où nous avons porté nos efforts : Erasmus, Socrates, groupe Santander, groupe Compostelle, Congrès européen des étudiants, création de nombreux cours à portée européenne, Institut supérieur des Langues vivantes, et puis, dans le grand large, Centre d'Etudes chinoises, Centre d'Etudes japonaises, généralisation à tous les étudiants de l'accès à l'Internet, forte implication de notre Université dans la Francophonie, accueil d'étudiants et de chercheurs de plus de cinquante pays, chantiers liégeois sur plusieurs continents, etc. Européenne et ouverte sur le monde, voilà ce que j'ajouterais à notre pluralisme, à notre citoyenneté, à notre combativité, à notre fraternité. Les *Amphithéâtres de l'Europe*, ouverts aujourd'hui, en seront le symbole durable.

AMANTIBUS

Voilà bien des raisons d'aimer l'Université de Liège, bien des façons de la rendre aimable. Il me paraît que, dans les décisions petites et grandes que nous prenons chaque jour, elles doivent être nos références. Elles m'ont en tout cas donné, pendant de nombreuses années, d'allègres réveils. Ces raisons de sauter du lit chaque matin, je vous les recommande à tous, à vous qui aimez notre Université, *amantibus*.

Je vous remercie.